

## **NOTICE DES ANNEXES SANITAIRES**

### **Préambule**

CAP Atlantique dans le cadre de ses compétences assure la gestion des Services Publics de l'eau et de l'assainissement pour les 15 communes du territoire.

La gestion du service public est assurée pour ces deux compétences au travers de deux contrats distincts en délégation. Ce contrat débuté en janvier 2008 s'achèvera le 31 décembre 2015.

Il comprend l'exploitation de la production et de la distribution en eau potable, les achats d'eau en gros et les relations avec les abonnés.

Pour l'assainissement, ceci comprend l'exploitation des ouvrages de collecte et de traitement des eaux usées.

### **Alimentation en eau potable :**

L'eau potable distribuée sur le territoire provient de ressources tripartites (par ordre de priorité de production) que sont :

- L'usine de production de Férel située à proximité de la Vilaine propriété de l'Institut d'Aménagement de la Vilaine.
- L'usine de la nappe de Campbon, propriété de la CARENE
- L'usine de l'étang de Sandun, commune de Guérande, propriété de CAP Atlantique

Le tableau ci-dessous présente quelques chiffres clés liés à l'alimentation en eau potable du territoire et de la commune de Saint-Molf.

	CAP ATLANTIQUE	SAINT-MOLF
Nombre de branchements	63 827	1 127
Volume consommé (m <sup>3</sup> )	5 679 262	101 168
Linéaire de conduite (Km)	1 297	43

Chiffres 2011 – Source Rapport Annuel du Délégué – SEPIG Atlantique

On notera que la distribution en eau potable de la commune de Saint-Molf se fait au travers des comptages d'import de la Croix Volée sur les feeders de diamètre 700 mm. en provenance de l'usine de production de Férel.

### **Assainissement des eaux usées**

Le taux de desserte au réseau d'assainissement des eaux usées est d'environ 87%.

Les effluents collectés par les réseaux séparatifs de la commune de Saint-Molf sont transférés par l'intermédiaire de postes de refoulement notamment le poste pivot et principal de Kermollier vers la station d'épuration de la Turballe. Cette station située au Nord de la commune de la Turballe sur la Butte de Pinse (mise en service en 2004) dispose d'une capacité de 12 000 (basse saison) à 40 000 (haute saison) Equivalents Habitants. En 2011, la charge hydraulique moyenne annuelle représente 34% de la capacité nominale de l'ouvrage. La charge organique moyenne annuelle représente 40% de cette capacité nominale pour une charge maximale observée sur la semaine de pointe (29/07 au 05/08) de 90% de cette capacité.

Le tableau ci-dessous présente quelques chiffres clés liés à la collecte, et traitement des eaux usées sur le territoire et la commune Saint-Molf.

	CAP ATLANTIQUE	SAINT-MOLF
Nombre de branchements raccordés	54 558	726
Poste de refoulement	303	10
Linéaire de conduite (km)	793	19

Chiffres 2011 – Source Rapport Annuel du Délégué – SEPIG Atlantique

A titre indicatif, le bilan d'activités (avril 2012) du Service Public de l'Assainissement Non-Collectif (SPANC) présente pour 348 installations contrôlées, la répartition suivante :

- assainissement individuel contrôlé favorable : 56%
- assainissement individuel contrôlé défavorable : 37%
- assainissement individuel inaccessible : 7%